



**Hervé Richou**

a publié le 11 février 2022

## Omelette aux truffes

Ah les végétariens, les flexitariens, les pescétariens et les véganes, exigeants, parfois dictatoriaux, souvent prosélytes, apôtres des régimes alimentaires sans viande dont certains pourtant le dimanche se précipitent à l'église manger le corps du Christ !

Aristide lui aime la barbaque, l'araignée marinée, l'onglet aux échalotes, le chateaubriand, le rôti bien saignant et son bonheur dominical c'est de se retrouver face à un bon tournedos.

Mais Aristide ne déteste pas de temps en temps se régaler d'un poisson : une araignée... de mer cette fois-ci, une raie aux câpres, un merlan frit, ou une bonne tranche de thon grillé. Pour le poisson, il est très difficile, attentif à la fraîcheur (c'est un minimum), à la provenance et au mode de pêche. Au chalutage qu'il considère peu respectueux de l'environnement et favorisant la surpêche, il privilégie la ligne ou la palangre qu'à Oran on appelle, de source autorisée, la palangrotte.

C'est mignon mais que cela ne dispense pas d'un étiquetage rigoureux ! Or, selon un article d'Isabelle Hautefeuille paru dans Ouest France du 24 janvier 2022, ces étiquettes rendues obligatoires par le règlement de la communauté européenne n°1379 du 11 décembre 2013 sont truffées d'erreurs comme étaient truffées de fautes d'orthographe les rédactions qu'Aristide corrigeait à longueur d'interminables dimanches sans fiançailles, une cédille à fiançailles. Aujourd'hui encore, après la lecture



sur internet d'un article truffé d'erreurs orthographiques, Aristide enverra un courriel au modérateur qui de mauvaise foi accusera l'ordinateur. Aristide aura la désagréable impression d'être pris pour une truffe.

De guerre lasse, pour se consoler, il réglera son estomac d'une généreuse omelette aux truffes noires. Il s'offrira ensuite une petite sieste digestive. Avant de s'allonger, pour chasser lors de cette méridienne les idées, noires elles aussi, il relira ce poème de Boris Vian.